



Lacerta agilis agilis, mâle en livrée nuptiale. Lac de Charpal, 1 320 m (Lozère). M. Cheylan

Le Lézard des souches (ou Lézard agile)

Lacerta agilis Linnaeus, 1758

IDENTIFICATION

Le Lézard des souches est aussi appelé « Lézard agile », en référence à son nom scientifique. C'est pourtant le moins agile de nos lézards ! Ce lézard est en effet relativement trapu et courtaud, avec une tête haute, un museau bien arrondi, un cou épais, des pattes râblées et une queue assez épaisse et relativement courte. Il peut atteindre 25 cm de longueur totale, dont 8 pour la tête et le corps réunis. Les écailles dorsales sont relativement grandes comparées à celles du Lézard vert par exemple. Celles du dessus du dos sont étroites et allongées, celles des flancs sont plus larges, plus ou moins quadrangulaires ; la démarcation entre les écailles du dos et des flancs s'effectue sans transition. Chez *Lacerta agilis*, le dimorphisme sexuel est très marqué. Chez le mâle, le dos est parcouru d'une large bande brune rehaussée de grandes taches quadrangulaires sombres encadrées par deux lignes de tirets blancs ; le milieu du dos est souvent parcouru par une ligne vertébrale blanche fragmentée ; les flancs sont vert vif, contrastant ainsi fortement avec la coloration du dessus du dos ; ils sont ornés d'ocelles blanc verdâtre plus ou moins définis et situés dans des taches noires ; la gorge et le ventre sont vert clair à vert émeraude, densément ponctués de noir. Exceptionnellement, la bande brune du dos peut être absente et ne démarquer qu'à partir du début de la queue (le dos est alors entièrement vert). La femelle reprend à peu près la même coloration que le mâle mais la teinte verte est totalement absente (les flancs sont bruns) et les ponctuations ventrales sont souvent estompées ou plus fines. Les juvéniles ont sensiblement la même teinte que la femelle mais les ocelles clairs sont mieux définis, mieux alignés longitudinalement, alors que les dessins sombres du dos sont estompés. Jusqu'à récemment, cette espèce a donné lieu à un grand nombre de confusions avec le Lézard vert occidental, de sorte que les distributions géographiques données par plusieurs atlas sont en partie fausses (SHF 1978 ; CASTANET & GUYÉTANT 1989 ; BERTRAND & CROCHET 1992 ; LLORENTE *et al.* 1995, GASC 1997 ; THOMAS *et al.* 2003, SINDACO & JEREMČENKO 2008) et que bon nombre de photos de Lézard vert publiées dans divers ouvrages

sont estampillées « Lézard des souches ». Pourtant, ces deux lézards se ressemblent peu et les confusions ne devraient pas être aussi fréquentes. La monographie précédente, celle du Lézard vert occidental, résume les caractères morphologiques permettant de différencier les deux espèces.

SYSTÉMATIQUE ET VARIATION GÉOGRAPHIQUE

Les populations d'Europe occidentale, hormis celle de la chaîne des Pyrénées, appartiennent à la sous-espèce nominative. Celle des Pyrénées se rapporte à *Lacerta agilis garzoni* Palacios & Castroviejo 1975. Cette sous-espèce, reconnue par peu d'auteurs, a été remise au goût du jour par ARRIBAS (2001). Très ressemblante à la sous-espèce nominative, elle s'en distingue par des différences subtiles de coloration, de proportions et d'écaillure : bandes dorsales et temporales plus pigmentées et plus larges, bordures des bandes postpariétales sinuées, pattes et pilés proportionnellement plus courts, plaques préfrontales presque toujours séparées, rostrale et frontonasale généralement en contact, cette dernière souvent plus longue que large, postnasale et loréale antérieure fusionnées

chez la moitié des individus (caractéristique unique chez *Lacerta agilis*), écailles temporales nettement plus étroites, moins d'écailles dorsales, d'écailles postnasales et de lamelles subdigitales, un peu plus d'écailles au collier et un peu plus de pores fémoraux (PALACIOS & CASTROVIEJO 1975 ; ARRIBAS 1999, 2001). Malheureusement, les valeurs, en particulier les extrêmes, ne sont pas données dans les publications mentionnées, de sorte que celles-ci sont peu exploitables pour diagnostiquer l'appartenance à telle ou telle sous-espèce sur la base des seuls comptes d'écailles.

ÉCOLOGIE ET BIOLOGIE

Comme la plupart des Lacertidés, le Lézard des souches est exclusivement diurne. Il occupe une grande variété d'habitats riches en végétation : talus herbeux, lisières de forêts, taillis de Fram-

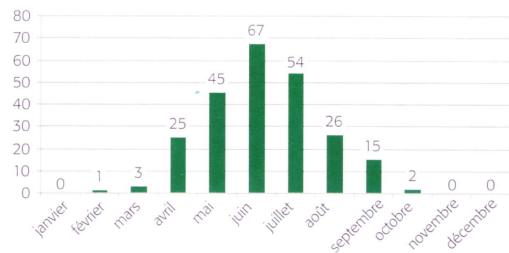


Lacerta agilis garzoni, mâle passablement irrité. Font-Romeu (Pyrénées-Orientales). B. Adam/Biotope



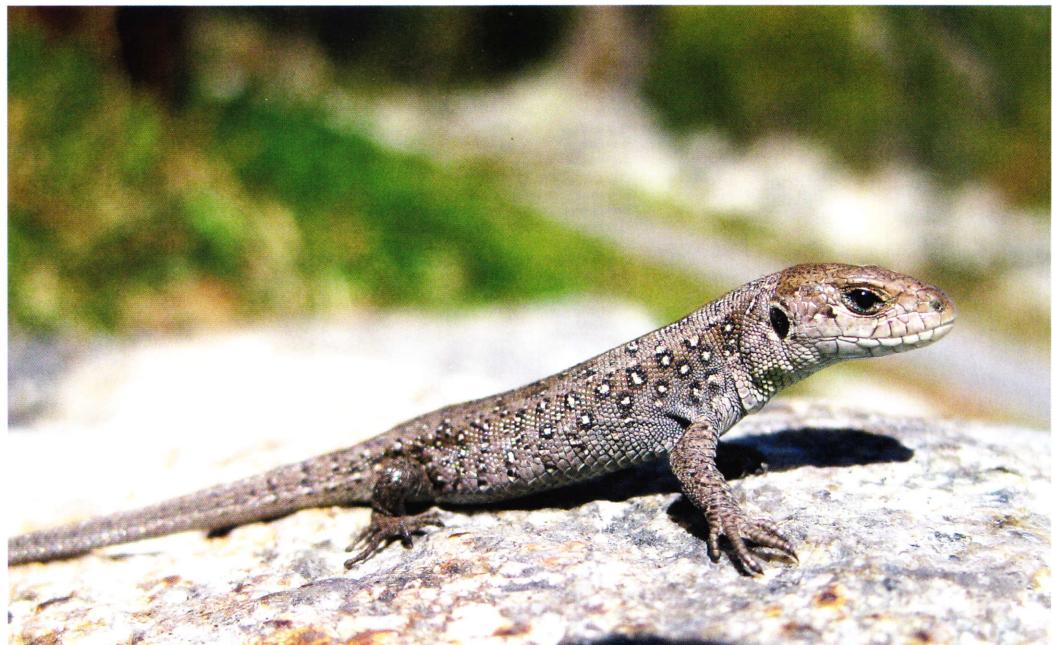
Lacerta agilis garzoni, femelle. Col de Porté-Puymorens, 1920 m (Pyrénées-Orientales). G. Deso

boisiers, bords de ruisseaux, tourbières, landes, pelouses alpines, clairières en forêts claires de Pins à crochets et Pins sylvestres, etc. Dans le sud du pays, et particulièrement dans la zone concernée où les milieux occupés dans les Pyrénées et le Massif central sont assez semblables, il est replié dans des habitats montagnards humides et froids (bordures de tourbières, pâturages, bois clairs), ou encore dans des landes d'altitude à caractère steppique (alpages, landes à Callune, ou à Genêt purgatif, talus ensoleillés de bord de route, abords de petits éboulis ou de murets en pierres sèches). Moins rapide et agile que les autres lézards, il reste en général à proximité immédiate de son terrier dans lequel il se réfugie à la moindre alerte. L'hiver, très longue chez cette espèce, dure de mi-octobre à fin mars début avril [record de précoïcité en Languedoc: 26 février 2002 sur le Bougès, T. COULEE]. Elle dure donc en moyenne deux mois de plus que celle du Lézard vert occidental, mais si l'on ne prend en compte que les observations situées à des altitudes comparables, on obtient une durée d'hivernage à peu près équivalente pour ces deux lézards. Les mâles quittent leur quartier d'hiver deux à trois semaines avant les femelles. Quand deux mâles se rencontrent, ils s'affrontent en un violent combat qui peut laisser, chez les bel-



Nombre d'observations par mois de Lézard des souches (238 observations).

ligérants, des séquelles durables, telles que des cicatrices. La ponte, qui compte de 10 à 14 œufs, se déroule en mai et juin. L'incubation dure de deux à deux mois et demi. À la naissance, les jeunes lézards des souches mesurent environ 5-6 cm de longueur totale. Dans le sud de la France, il semble que *Lacerta agilis* soit peu compétitif face à *L. bilineata* lorsque ce dernier gagne du terrain, de la même manière que ce qui s'observe chez *Vipera aspis* au détriment de *V. berus*. Ainsi, dans la seule station de *Lacerta agilis* connue dans la réserve naturelle de Nohèdes (Pla del Mig, 1880 m, 2349-1, T. MOREAU), l'espèce n'y a pas été retrouvée; en revanche, *Lacerta bilineata* a été observé dans la même pente, mais au-dessus, à 1985 m, suggérant ainsi le remplacement d'une l'espèce par l'autre.



Lacerta agilis garzoni, juvénile. Col de Porté-Puymorens, 1920 m (Pyrénées-Orientales). G. Deso

RÉPARTITION

Le Lézard des souches est répandu, de manière assez discontinue, dans les deux tiers est et nord-est du pays, à l'intérieur d'une ligne qui relie les départements des Ardennes, de l'est de l'Eure, de la Sarthe, de la Haute-Vienne, du nord de la Lozère et de l'Ardèche, de la Haute-Savoie, du Jura et du Bas-Rhin. À l'extérieur de ce périmètre, il existe quelques populations isolées: parties élevées de la moitié ouest des Pyrénées-Orientales et du sud de l'Aude [chaîne des Pyrénées], hautes altitudes du nord des Alpes-Maritimes et du nord-est des Alpes-de-Haute-Provence (arc alpin). Toutes les données situées en dehors des régions énumérées ci-dessus sont en grande partie erronées ou demandent confirmation.

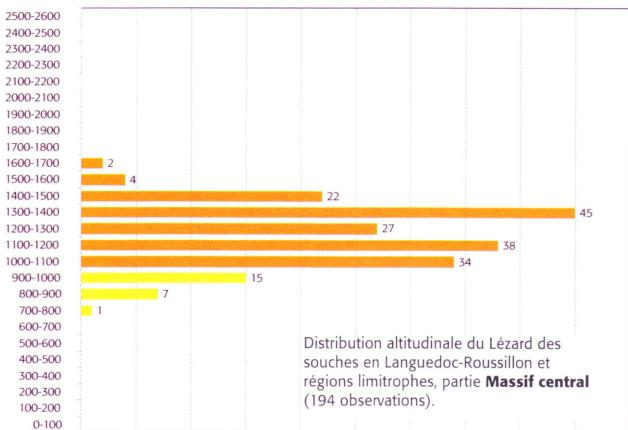
Dans la zone couverte par l'Atlas, le Lézard des souches occupe deux aires de distribution bien distinctes et totalement disjointes (hiatus de 210 km): le Massif central, extrémité sud-ouest de la répartition générale de l'espèce, et l'est de la chaîne des Pyrénées. Cette disjonction va à l'encontre de la plupart des cartographies générales proposées pour l'espèce qui relient les Pyrénées au reste de son aire géographique.

Dans le Massif central, *Lacerta agilis* est bien répandu dans les montagnes situées à plus de 900 m

et soumises à un climat nettement montagnard : tous les monts d'Ardèche, le département de la Loire, la moitié nord de la Lozère avec une extension vers le sud jusqu'au massif du Bougès, l'Aubrac aveyronnais et, découverte récente, le Carladez en Aveyron tout près de la limite avec le Cantal (G. POTTIER, Ca. DELMAS, Cl. DELMAS & S. CAHORS in POTTIER 2008). Bien que la carte laisse à penser que la population du mont Lozère/Bougès est déconnectée du reste du Massif central, ce n'est probablement pas le cas car des altitudes et des habitats favorables relient ce massif au plateau de la Margeride, plus au nord, via la montagne du Goulet et le plateau de Montbel, zones pratiquement dépourvues d'observations de toutes espèces dans le cadre de l'enquête. En revanche, et au même titre que le Lézard vivipare, il semble absent du massif de l'Aigoual, montagne pourtant élevée (1 567 m) et réunissant les mêmes caractéristiques que le mont Lozère par exemple, si ce n'est une pluviosité moins régulière. L'espèce a cependant été signalée sur le versant nord du sommet de l'Aigoual au moins une fois, le 30 juillet 1981 à plus de 1 500 m d'altitude, par des observateurs expérimentés et dignes de foi : J. BONS et H. SAINT GIRONS (donnée figurée avec un point d'interrogation sur les cartes). Les recherches menées depuis sont restées vaines (aucun *Lacerta* observé) ce qui semble indiquer que l'espèce a dis-

paru du mont Aigoual où qu'elle n'y est plus présente que sous forme d'individus sporadiques. Les autres mentions dans les Cévennes, vérifiées sur photos, se sont toutes révélées correspondre à *Lacerta bilineata*. Il en est de même pour toutes les observations situées en dehors de l'aire connue qui, lorsqu'elles ont pu être vérifiées, se rapportaient à *Lacerta bilineata*, voire à *Podarcis muralis* ! Le Lézard des souches reste cependant à rechercher sur les massifs du Caroux et de l'Espinouse (nord-ouest de l'Hérault) car c'est de cette région que provient le plus grand nombre de mentions non vérifiées (mais là aussi, toutes celles qui ont pu l'être ont révélé d'autres espèces, en particulier *Lacerta bilineata*, omniprésent sur le Caroux). Dans la partie Massif central, les altitudes s'échelonnent de 760 m au Tanarquier (Ardèche, commune de Valgorge, carte 2838-2, A. LADET) à 1650 et 1680 m au sommet du mont Lozère (pic Cassini) (2739-3, B. DESCAYES/PNC, A. RIGAL).

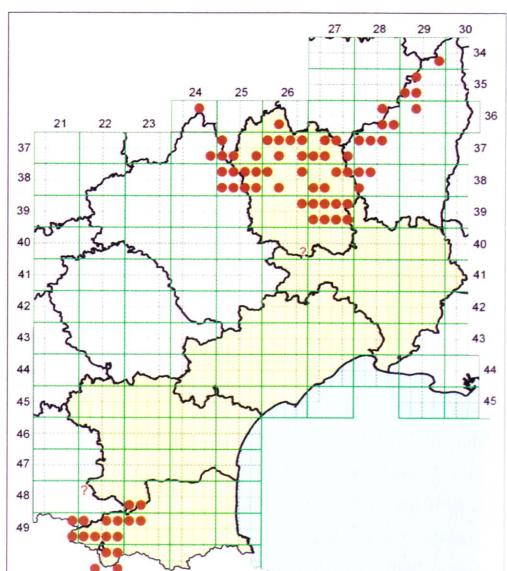
Dans les Pyrénées, *Lacerta agilis* est le seul reptile dont la répartition est limitée à la partie est de la chaîne (à l'exception d'*Iberolacerta aurelio* et *I. aranica* dont les distributions géographiques se complètent vers l'ouest par celle de leur vicariant *I. bonnali*). Sur le versant espagnol, il n'est connu que d'Andorre, de Cerdagne et du Ripolls (CARRETERO *et al.* 2002). Cette aire de distribution est directement connectée à celle du versant français. Dans les Pyrénées françaises, le Lézard des souches n'occupe qu'une toute petite portion de la chaîne (environ 500 km²), soit un tiers de la superficie totale couverte par l'espèce dans les Pyrénées. Il y est connu avec certitude de plusieurs massifs élevés de l'ouest des Pyrénées-Orientales, de l'extrême sud-ouest de l'Aude, et de la zone située aux confins de l'Ariège, des Pyrénées-Orientales et d'Andorre, au nord-ouest et à l'ouest du col de Puymorens, sur la commune de L'Hospitalet-près-l'Andorre (Ariège, cartes 2149-4 et 2249-1, POTTIER *et al.* 2007). Enfin, une observation paraissant devoir être retenue (figurée sur carte avec un point d'interrogation), a été réalisée en 1972 par J. GARZONI en Ariège dans la haute vallée de l'Hers, sous le signal de Chioula en venant de Camurac, à 1430 m (commune de Caussou, 2248-1), soit 20 km au nord des stations ariégeoises précitées. Trois ou quatre individus avaient été capturés

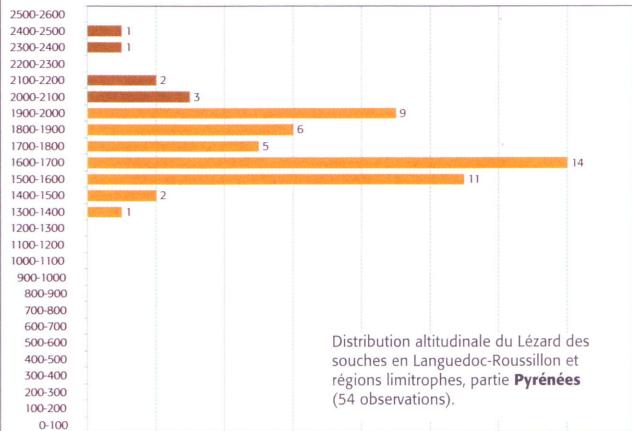


et légués à Jacques BONS. Ces spécimens, dûment examinés par Ph. GENIEZ il y a une vingtaine d'années, ont été perdus depuis. Les naturalistes ariégeois considèrent cette localité comme très surprenante et envisagent dès à présent des prospections dans ce secteur (G. POTTIER com. pers.).

D'après CARRETERO *et al.* (2002), l'isolation de la population pyrénéenne serait récente et liée aux fluctuations des glaciations quaternaires. Ces mêmes auteurs notent que le Lézard des souches est absent du reste des Pyrénées alors que les milieux naturels et les conditions y sont similaires à ceux occupés par cette espèce dans la partie orientale de la chaîne.

Dans les Pyrénées françaises, les altitudes s'échelonnent de 1370 m dans la montée du col de Jau (Aude, 2348-5, P. ESCUDÉ, photo vue par Ph. GENIEZ) à





Le Lézard des souches (ou Lézard agile)

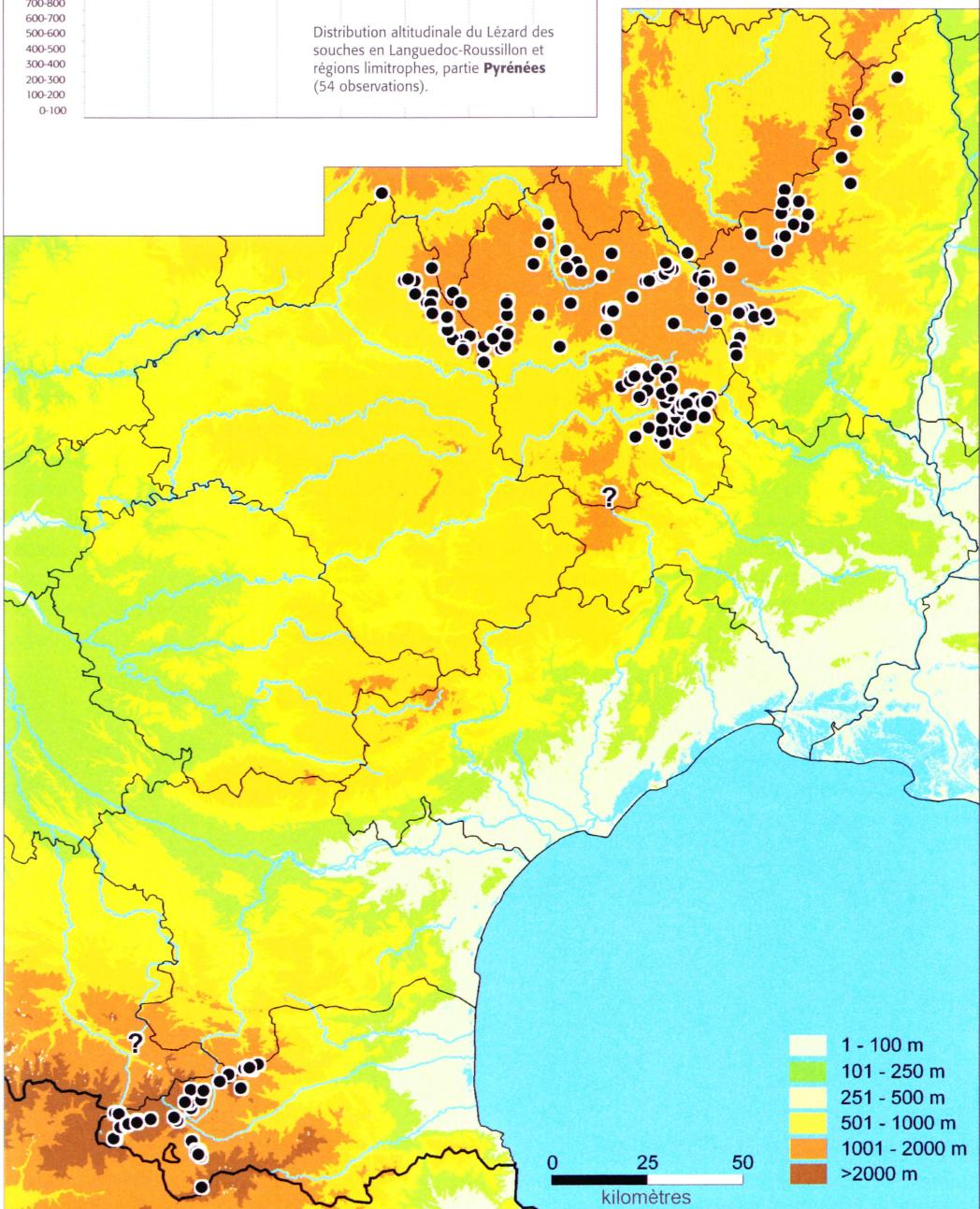
Lacerta agilis

256 données, dont 253 localisées

74 huitièmes dont 53 en Languedoc-Roussillon

88 communes dont 55 en Languedoc-Roussillon

Altitudes: 760 à 2470 m, moyenne 1323 m



2470 m au pic del Palm, entre Les Angles et Formiguères (Pyrénées-Orientales, 2249-3, J.-P. MARGER). Dans les Pyrénées espagnoles, les altitudes sont comparables : de 1400 m à La Molina à 2250-2300 m dans les environs de Nuria (massif du Puigmal) (ARRIBAS 2001). Dans les Alpes du Sud, *Lacerta agilis* a été observé jusqu'à 2450 m près d'Allos (Alpes-Maritimes, N. MAUREL, com. pers.).

VULNÉRABILITÉ

Le Lézard des souches est largement répandu à travers l'Europe et l'ouest de l'Asie. On peut donc considérer que l'espèce n'est pas menacée dans l'ensemble de sa vaste aire de distribution géographique. Il n'en est pas de même pour les populations françaises, situées en limite sud-occidentale de répartition, qui semblent, pour certaines tout au moins, en phase de déclin. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les populations de l'extrême sud (Provence et Languedoc-Roussillon) qui occupent des secteurs et des biotopes géographiquement restreints. Outre la possible compétition avec le Lézard vert occidental, ces populations semblent décliner du fait de la déprise rurale et de la reforestation qui lui succède en général. Dans notre région, le Lézard des souches occupe en effet les milieux de moyenne-haute montagne peu boisés, qui sont parmi les plus concernés par la déprise rurale.



Portrait d'un mâle de *Lacerta agilis agilis*. Mont Gerbier des Joncs (Ardèche). Ph. Geniez

La population pyrénéenne, isolée anciennement du reste de la distribution mondiale, mérite une attention particulière car elle constitue une entité évolutive particulière, même si par sa morphologie, elle se distingue peu des populations situées plus au nord. Une étude génétique serait à conduire pour évaluer le degré de différenciation de cette population.

Le recul du Lézard des souches au profit du Lézard vert semble dû au réchauffement climatique et au déclin des pratiques pastorales qui favorisent la progression de la forêt et des espèces qui y sont inféodées telles que le Lézard des murailles, l'Orvet, la Couleuvre d'Esculape et la Vipère aspic. L'extension de ces reptiles pourrait se faire au détriment d'espèces d'affinités steppiques et de climats contrastés, comme le Lézard des souches, les Lézards montagnards du genre *Iberolacerta*, la Coronelle lisse, la Vipère d'Orsini.



Lacerta agilis agilis, mâle subadulte montrant une coloration particulièrement lignée, peu fréquente dans notre région. Chartreuse de Bonnefoy, 1 303 m (Ardèche). Ph. Geniez